

COMPTE-RENDU

Affiché le : 9 janvier 2017

PRESENTS : Christian ROCHET - Véronique BEAUD - Sandra GROSTABUSSIAT - Thomas GRECARD - Gaétan DUSSOUILLEZ - Sylvie GROSTABUSSIAT - Alexandre PATIN - Jean-Louis PERRARD - Emmanuelle VINCENT

BUDGET ET DM

A l'unanimité, le Conseil municipal approuve les ajustements de crédits suivants

	Comptes à diminuer	Comptes à augmenter
Budget assainissement	6061/011 d'un montant de 600 €	6411/012 le montant de 600 €
Budget commune	6531/65 d'un montant de 5 900 €	6411/012 d'un montant de 5 900 €
	21318/21 d'un montant de 2 700 €	202/20 d'un montant de 2 700 €

TRAVAUX MAIRIE

La commune a reçu la notification de la région Bourgogne Franche-Comté pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 33 800€ (20% du montant des travaux). L'ordre de service doit parvenir aux entreprises avant le 31 décembre 2016.

Tout devra être débarrassé au rez-de-chaussée du bâtiment de la mairie avant le 31 décembre.

TRAVAUX CASERNE

La commune a reçu la notification de la région Bourgogne Franche-Comté pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 8 420€ (10% du montant des travaux). L'ordre de service doit parvenir aux entreprises avant le 31 décembre 2016.

D'autres devis concernant la charpente, maçonnerie, menuiserie et peinture ont été reçus.

Le bâtiment à construire ne respectant pas les trois mètres de limite de propriété, il faudra acheter une bande de 1,20 mètre sur la parcelle voisine.

MODIFICATION STATUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT-CLAUDE

A 6 voix pour, 1 voix contre et 2 abstentions, le Conseil municipal approuve le projet de statuts de la communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude.

PLAN LOCAL D'URBANISME

A 7 voix pour et 2 abstentions, le Conseil municipal approuve le Plan Local d'Urbanisme (PLU) et le zonage d'assainissement.

QUESTIONS DIVERSES

La commune a reçu la notification de la région Bourgogne Franche-Comté pour l'attribution d'une subvention d'un montant de 45 200€ (20% du montant des travaux) pour l'église.

Le repas des Anciens et les Vœux du Maire se dérouleront le dimanche 29 janvier 2017.

Un jeune agriculteur recherche une exploitation agricole en production ovins viande.

La course de la Forestière se déroulera les 16 et 17 septembre 2017. Sont prévus le passage du 100 kms, les départs des 75 kms, 60 kms et 55 kms. Des associations et bénévoles seront les bienvenus pour aider au bon déroulement de ces manifestations.

La commune souhaite mettre en place des projets pour faire venir les familles sur son territoire. Sont à l'étude : la réhabilitation des anciens bâtiments, la transformation du local de l'agence postale en bar, la venue de Tadéo, la création d'une crèche/Maison de l'Enfance, un lotissement.